

Maitresses royales

*Paru dans in Janine Mossuz-Lavau (dir.)
Dictionnaire des sexualités, Paris, Laffont, 2014*

La culture républicaine nous a appris à considérer ces créatures comme des incarnations des mœurs dissolues des cours d'Ancien Régime, où le souverain lui-même donnait le mauvais exemple. Les spécialistes ont aujourd'hui une approche très différente de ces phénomènes, tant en ce qui concerne la sexualité extra conjugale des courtisans (beaucoup plus codée qu'on ne le croit généralement), que celle de leurs souverains. Les maitresses royales, en effet, ne sont pas de simples maitresses (figures fugitives que l'on rencontre dans la proximité de la plupart des rois lorsque les chroniqueurs ont bien voulu parler d'elles, et dont on ne connaît même pas toujours le nom). Ce sont des femmes qui bénéficient officiellement de l'amour et des faveurs du roi, qui ont un rang à la cour (ou qui en acquièrent un après avoir reçu de lui biens et titres) et qui souvent y jouent durant de longues années un rôle important, quoique leur puissance soit entièrement dépendante du bon vouloir du roi.

Plusieurs conditions déterminent l'existence de cette véritable institution de la monarchie d'Ancien Régime, au-delà des goûts et des caractères des souverains – qui demeurent ici déterminants. Point de maitresse royale si le roi n'est pas doté d'une épouse qu'il n'a pas choisie ou qu'il ne peut pas quitter, s'il a besoin d'elle ou de sa famille pour gouverner, si une autre figure féminine d'autorité est associée au pouvoir (mère, sœur, belle-mère), si sa position politique est fragile. Point de maitresse royale, autrement dit, avant le milieu du XV^e siècle, époque où la fin programmée de la guerre de Cent ans ouvre la voie à l'absolutisme, et point de maitresse royale après la Révolution. Entre ces deux bornes, une douzaine de femmes a occupé, en fonction de la conjoncture, la position de favorite officielle.

Le phénomène émerge en France sous Charles VII († 1461), avec Agnès Sorel (v.1422-1450), faite dame de Beauté, qui lui donne trois filles en dix ans de liaison. Il se poursuit après sa mort avec Antoinette de Maignelais (1420-1474), faite châtelaine de Cholet, qui tient la place une dizaine d'années. Il disparaît sous Charles VIII († 1498), doté d'une sœur et d'un beau-frère qui gouvernent avec lui, ou plutôt pour lui, et qui meurt jeune. Il est également absent du règne de Louis XII († 1515), qui avait réussi à se séparer de sa première épouse et qui aimait la seconde. Il réapparaît sous François I^{er} († 1547) : d'abord avec Françoise de Foix (v.1495-1537), faite comtesse de Châteaubriant, qui régna sur son cœur une dizaine d'années mais dont la mère du roi parvint à modérer le pouvoir ; ensuite avec Anne d'Heilly de Pisseleu (1508-1580), faite duchesse d'Étampes, qui demeura à ses côtés de 1528 à sa mort. Le règne de son fils Henri II († 1559) est quant à lui marqué de bout en bout – douze ans – par la présence de Diane de Poitiers (1499-1566), faite duchesse de Valentinois, qui l'avait éduqué et était devenue sa maitresse vers 1536. Pas de favorite sous Charles IX et Henri III, qui gouvernent avec leur mère Catherine de Médicis, bien qu'ils aient eu quelques liaisons. Deux maitresses royales, en revanche, sous le règne de Henri IV († 1610) : Gabrielle d'Estrées (1573-1599), faite duchesse de Beaufort, morte en couches après six ans de vie commune et déjà trois

enfants du roi ; Henriette de Balzac d'Entragues (1579-1633), faite marquise de Verneuil, qui lui en donne deux au cours d'une liaison de presque dix ans.

Le phénomène saute ensuite un règne, Louis XIII n'étant pas attiré par les femmes, pour se réimposer avec éclat sous celui de Louis XIV († 1715). Louise de la Baume le Blanc (1644-1710), faite duchesse de La Vallière, aimée du roi dès 1661, est affichée comme sa favorite dès la mort de la mère du roi, en 1666, et retient son affection quelques années encore, lui donnant deux enfants. Elle est éclipsée par Françoise de Rochechouart (1641-1707), faite marquise de Montespan, dont il en a neuf. Marie Angélique de Scorraillé (1661-1681), faite duchesse de Fontanges, succède brièvement à Montespan (elle meurt à vingt ans des suites d'un accouchement), alors que le roi aime déjà Françoise d'Aubigné (1635-1719), faite marquise de Maintenon, qu'il épouse secrètement une fois devenu veuf (1683) et avec laquelle il finira sa vie. Enfin, Louis XV († 1774), affiche deux maitresses : Jeanne Antoinette Poisson (1721-1764), faite marquise de Pompadour, qui bénéficie officiellement de la faveur royale durant les vingt dernières années de sa vie ; et Jeanne Bécu (1743-1793), faite comtesse Du Barry, qui prend la place après une « vacance » de quatre ans, et qui sera la dernière compagne du roi. Son petit-fils Louis XVI, élevé dans la détestation de ces mœurs, et par ailleurs longtemps en peine de consommer son mariage, n'affichera aucune maitresse.

La force de cette institution s'explique par son utilité. D'abord pour le roi : comme compagnes aimées et choisies, elles lui apportent affection, soutien et parfois aide très concrète, alors que, devenant (ou devenu) souverain absolu, il est en butte à l'hostilité de la grande noblesse et des parlementaires. Comme détentrices ostensibles de sa faveur (bienfait donné arbitrairement et, dans leur cas, jusqu'au mépris des convenances), elles font la démonstration que toute personne, même sortie de peu, peut « arriver » jusqu'au sommet – à condition qu'elle plaise ; autant dire qu'elles rendent désirable la soumission au roi, et qu'elles y encouragent. Mais elles sont également utiles à toutes sortes de gens. Au-delà des bienfaits dont elles font profiter leurs familles, elles soutiennent aussi, le plus souvent, des individus (ministres, hommes d'affaire, écrivains, artistes...), des coteries, des partis, des courants de pensée, soit comme médiatrices possédant « l'oreille du roi », soit de leur propre chef et avec leurs propres deniers. La plupart ont ainsi exercé une influence considérable, jusque sur les affaires politiques pour les plus puissantes (Étampes, Valentinois, Maintenon, Pompadour).

Courtisées par tous ceux et celles qui voulaient s'avancer, mais exposées, aussi, à de multiples haines (celle des reines, dont elles affaiblissaient l'autorité, celle de l'Église, dont elles bafouaient les enseignements, celle des coteries écartées, celle des opposants au pouvoir ou des commentateurs goguenards), les maitresses royales n'ont pas toujours eu la vie facile que l'on s' imagine. Certaines, qui n'avaient pas grande ambition, ont vécu cette exposition comme un calvaire (La Vallière). Certaines ont fait l'objet de stratégies délibérées, de la part de leurs proches, pour les mettre dans les bras du roi – y compris contre leur gré (Estrées). Certaines ont été persécutées par leur époux (bien que la plupart d'entre eux aient reçu de quoi se consoler). Celles qui ne sont pas mortes au travail ont rarement connu une fin heureuse lorsqu'elles ont survécu au monarque – ou au déclin de sa passion sexuelle. Pour une Maignelais, reconvertie en maitresse ducale après la mort de Charles VII, pour une Pompadour, demeurée en fonction bien après la fin de son commerce sexuel avec Louis XV, la plupart ont dû rendre les présents royaux et subir une

humiliation publique, et/ou parfois reprendre leur place auprès d'un mari longtemps humilié – sans parler de « la Du Barry », qui finit sa vie sur la guillotine.

Après leur mort, ces femmes ont généralement souffert d'une historiographie réductrice, qui n'a pas hésité à les mettre en exergue comme incarnations des « pouvoirs de l'alcôve » (ce qui est un contresens) ou comme témoignages de la verdeur des souverains, tandis qu'elle faisait disparaître ou noircissait les gouvernantes légitimes, plus nombreuses et généralement plus puissantes qu'elles. Leurs bilans demandent aujourd'hui à être étudiés (ou revus), un par un, en prenant en compte tant la « charge » qu'elles occupaient que le rôle particulier qu'elles jouèrent, en fonction de leurs caractéristiques personnelles, de la configuration politique où elles ont œuvré, et du monarque auquel elles ont plu.

Éliane Viennot, Université Jean Monnet @ IUF

BIBLIOGRAPHIE

Maîtresses et favorites dans les coulisses du pouvoir, Moyen Âge et époque moderne, Actes du colloque de Liège, 13-14 décembre 2012, sous la direction de Juliette Dor, Marie-Élisabeth Henneau et Alain Marchandisse, Saint-Étienne, Publications de l'Université, 2019.

Reines princesses, favorites : quelle autorité déclinée au féminin ? Cahiers du CELEC, 3, 2012 (en ligne).